

**COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du 29 OCTOBRE 2020**

Les délibérations sont consultables en Mairie

L'an deux mille vingt et le vingt-neuf octobre à 18h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Pressoir de Joug Dieu compte tenu des mesures sanitaires, sous la présidence de Monsieur Roger THEVENOT.

Présents : Roger THEVENOT, Michel BERTHET, Valérie BOUILLOUX, Jean-Luc PAQUELIER, Crystelle CHANAUD, Dominique RABILLOUD, Catherine PATUEL, Guy LONGEPIERRE, Patrice DUPONT, Christian JOLIVET, Françoise CURAILLAT, Robert GUILLARD, Claire DE CROMBRUGGHE, Cyrille BOUCHY, Florie JAILLET, Céline CARREIRO, Anthony MARASCO, Coralie LUTAUD, Alain HOUDINET, Annick GUYON, Rémi BESSON, Marie-Bénédicte LEBEGUE.

Absents Excusés : Fabienne FARGEOT MENEZES (Pouvoir à Crystelle CHANAUD).

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance,
 - Installation d'un nouveau conseiller municipal,
 - Versement de subventions,
 - Décision modificative,
 - Lancement d'appel d'offres : Voirie Route des Vignobles,
 - Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD),
 - MBA : Transfert de compétence PLUi,
 - Dérogations dominicales,
 - Convention de mutualisation du débitmètre,
 - Divers.
-

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à respecter une minute de silence en hommage aux victimes du terrorisme, Monsieur Samuel PATY et les victimes de l'attentat de Nice.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à Madame Marie-Bénédicte LEBEGUE, nouvelle conseillère municipale.

Le procès-verbal de la réunion du 25 septembre 2020 est lu et adopté.

Le conseil a choisi pour secrétaire de séance Monsieur Dominique RABILLOUD.

Le Maire propose une modification de l'ordre des points inscrits à l'ordre du jour. En effet, Monsieur BONNAMOUR de Bureau Natura a été convié pour faire la présentation du P.A.D.D.

Avec l'accord du conseil municipal, ce point est le premier soumis à délibération.

Délibérations :

Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.)

Le conseil municipal :

- Décide de retirer le P.A.D.D. voté le 25 septembre 2020,
- Avec 3 voix CONTRE (Florie JAILLET, Anthony MARASCO et Alain HOUDINET), 6 ABSTENTIONS (Christian JOLIVET, Françoise CURAILLAT, Robert GUILLARD, Claire DE CROMBRUGGHE, Coralie LUTAUD, Rémi BESSON) le conseil municipal approuve ce P.A.D.D.

Installation d'une nouvelle conseillère municipale

Madame Marie-Bénédicte LEBEGUE, suivante sur la liste « De l'ambition pour Crêches », remplacera Madame Carine GRANGE.

Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte de cette décision.

Subvention complémentaire - Temps méridien - Garderie Périscolaire

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le versement d'une subvention complémentaire de 14 706 € à la garderie périscolaire permettant ainsi de prendre en charge la totalité du coût du temps méridien.

Subvention exceptionnelle en faveur de l'Association des Maires et Présidents d'intercommunalités des Alpes-Maritimes

Le conseil municipal s'associe à l'élan national de solidarité en faveur des sinistrés de la tempête sur le territoire des Alpes-Maritimes et décide de verser une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'Association des Maires et Présidents d'intercommunalités des Alpes-Maritimes et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à cette décision.

Décision modificative n°2

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la décision modificative.

Appel d'offres - Marché de voirie 2020 - Route des Vignobles

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, autorise le Maire à recourir à l'appel d'offres dans le cadre de ce projet et à signer tous les actes et documents nécessaires à cette prise de décision.

Opposition au transfert de la compétence PLUi à Mâconnais Beaujolais Agglomération

Le Conseil Municipal, avec 1 ABSTENTION (Annick GUYON) et 1 voix CONTRE (Rémi BESSON), décide de s'opposer au transfert automatique de la compétence en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale à Mâconnais Beaujolais Agglomération.

Avis sur les dérogations au repos dominical

Le conseil municipal, avec 4 ABSTENTIONS (Valérie BOUILLOUX, Catherine PATUEL, Claire DE CROMBRUGGHE, Alain HOUDINET) et 1 voix CONTRE (Crystelle CHANAUD), donne tous pouvoirs au Maire pour communiquer son avis à MBA qui a deux mois pour se prononcer.

Projet Renouvellement des conventions de mutualisation du débitmètre

Le Conseil municipal autorise à l'unanimité le Maire à signer les conventions de mutualisation pour le contrôle des bornes incendies avec les communes adhérentes au SIVOM de l'ARLOIS.

Décision du Maire

<i>N° de la décision</i>	<i>Date</i>	<i>Délégation utilisée</i>	<i>Décision prise</i>
2	27/10/2020	Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières	Délivrance de concession (EG n°8)

3	27/10/2020	Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières	Renouvellement de concession (PU n°27)
4	27/10/2020	Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières	Délivrance de concession (CD n°9)
5	27/10/2020	Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières	Renouvellement de concession (L n°3)
6	02/10/2020	Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières	Renouvellement de concession (W n°7)
7	02/10/2020	Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières	Renouvellement de concession (CB n°13)
8	07/10/2020	Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières	Renouvellement de concession (BC n°15)

La séance est levée à 20h40.

***Le Maire,
Roger THEVENOT***